

Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4 B -- Production

Année 2012

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie	4
3) Conditions d'exploitation du service	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service	4
5) Ressource en eau	5
a) Points de prélèvement – 4 B	5
b) Points de prélèvement encore liés aux anciens contrats affermage	5
c) Importations d'eau	6
d) Volumes produits	6
6) Volumes vendus et exportés	7
7) Bilan des volumes	8
8) Longueur du réseau	8
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	9
9) Fixation des tarifs en vigueur	9
10) Rémunération du prestataire	9
11) Prix du service de l'eau potable	9
12) Recettes d'exploitation	9
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
13) Qualité de l'eau	10
14) Protection des ressources en eau	10
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	11
16) Performance du réseau	11
17) Renouvellement des réseaux	12
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
18) Travaux réalisés au cours de l'exercice	13
19) Etat de la dette	13
20) Amortissements réalisés	13

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 45 collectivités représentant 72 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

Quatre syndicats :

- Syndicat AEP de Fontenille-St Martin d'Entraigues
- Syndicat AEP de Loubigné
- Syndicat AEP de Marcillé
- Syndicat AEP Rom-Bouleure

Quarante et une communes :

- | | |
|---|--|
| - Ardilleux | - Le Vert |
| - Asnières en Poitou | - Les Alleuds |
| - Aubigné | - Les Fosses |
| - Beauvoir-sur-Niort | - Maisonnay |
| - Belleville | - Marigny |
| - Boisserolles | - Lusseray |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Paizay-le-chapt |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Périgné |
| - Brûlain | - Prissé la Charrière |
| - Celles-sur-Belle (Montigné et Verrines) | - Saint-Etienne-la-cigogne |
| - Chef-Boutonne | - Saint-Martin-les-Melle (Negressauve) |
| - Chizé | - Saint-Médard |
| - Couture d'Argenson | - Saint Romans des Champs |
| - Crézières | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Ensigné | - Secondigné-sur-Belle |
| - Fors | - Séligné |
| - Gournay-Loizé | - Tillou |
| - Juillé | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Juscorps | - Villefollet |
| - La Bataille | - Villiers-en-Bois. |
| | - Villiers-sur-Chizé |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2012 sont les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable ;
- La Défense Incendie ;
- L'Assainissement non collectif.

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2012. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **31 257** (source INSEE)

Nombre de compteurs : **17 327** (au 1^{er} janvier 2013)

3) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages. Le prestataire est la société VEOLIA EAU (pour partie sous-traitée à la SAUR) en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008 et d'un avenant. Le contrat est passé pour une durée de 4 ans et prend fin le 31 décembre 2011. Ce contrat comprend une tranche optionnelle de prolongation d'une année supplémentaire qui a été activée par délibération du 15 juin 2011.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2010	Augmentation du nombre d'installations à exploiter.

Fin de la prestation de service au 31/12/2012.

La collectivité a choisi un retour à la régie d'exploitation de la production d'eau à partir du 01/01/2013.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

Gestion du service	Coordination des différents intervenants.
Gestion des adhérents	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
Renouvellement	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
Prestations particulières	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage.

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
Mise en service	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
Entretien	des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...
Prestations particulières	entretien des points de distribution, recherche des fuites

5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m3/h)	Prélèvement 2011 (m3)	Prélèvement 2012 (m3)	Variation 2011/2012
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 2	40	65 742	124 066	88,72%
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 1	25	47 465	85 956	81,09%
CHEF-BOUTONNE/Coupeaume 3	40	141 425	103 745	-26,64%
CHEF-BOUTONNE/Les Outres	45	166 199	143 184	-13,85%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	171 434	162 651	-5,12%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	64 113	49 151	-23,34%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	98 071	76 313	-22,19%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	29 520	0	-100,00%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	20 735	0	-100,00%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	199 486	152 432	-23,59%
TILLOU/La Rivière Sud	25	58 502	63 598	8,71%
SAINT GENARD/Marcillé	40	125 337	125 526	0,15%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F2	15	83 700	72 607	-13,25%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	121 500	116 838	-3,84%
CAUNAY/La bouleure	50	107 565	101 363	-5,77%
PERIGNE/La Touche	70	0	110 081	#DIV/0!
PERIGNE/Le Boulassier	90	0	37 905	#DIV/0!
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	0	30 245	#DIV/0!
Total des prélèvements (m3)		1 500 794	1 555 661	3,66%

Au cours de l'année 2013, trois nouvelles ressources en eau ont été mise en service. Ces points d'eau sont situés dans la nappe infra-toarcienne, ils ont notamment permis de diminuer le taux de « nitrates » sur le territoire mais le captage de la « Vallée Caillaud » a contribué à l'augmentation de la teneur en « Antimoine » sur le secteur de Chef-Boutonne.

b) Points de prélèvement encore liés aux anciens contrats affermage

Ouvrage	Débit nominal (m3/h)	Prélèvement 2011 (m3)	Prélèvement 2012 (m3)	Variation 2011/2012
VERNOUX/Le grand bois battu	120	59 693	47 030	-21,21%
CHEF-BOUTONNE/Coupeaume 2	30	106 167	78 211	-26,33%
CHIZE/Pré de la Rivière Forage	130	145 170	126 107	-13,13%
CHIZE/Pré de la Rivière Puits	117	216 623	229 500	5,94%
LOUBIGNE/Le Guibou	40	78 105	67 800	-13,19%
ROM BOULEURE/Lorigné	45	32 010	66 060	106,37%
ROM BOULEURE/La foncaltrie	140	357 485	293 785	-17,82%
Total des prélèvements (m3)		995 253	908 493	-8,72%

c) *Importations d'eau*

Import depuis	Importés en 2011 (m3)	Importés en 2012 (m3)	Variation 2011/2012
SE DE LEZAY	175 700	184 070	4,76%
SERTAD - production	8 962	8 382	-6,47%
SIAEP DES SOURCES DU PERRAULT	14 780	13 200	-10,69%
SIAEP de Civray	10 410	270	-97,41%
4B Distri (cébas)	26 150	30 860	18,01%
Synd Rèse	8 299	7 700	-7,22%
Total importé	244 301	244 482	0,07%

d) *Volumes produits*

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Site de Production	Prélevé en 2012 (m3)	Produit 2012 (m3)	Rendement des usines	Observations
Site de la Cantine	210 022	194 422	92,57%	Déferrisation
Site de Chef Boutonne	133 990	133 990	100,00%	
Site des Outres	142 184	141 484	99,51%	Analyseur en continu
Site de la Scierie	211 802	211 102	99,67%	Analyseur en continu
Site des Inchauds	76 313	75 813	99,34%	Analyseur en continu
Site de Luché	0	0	#DIV/0!	
Site de Lusseray	152 432	151 932	99,67%	Analyseur en continu
Site de Tillou	63 598	63 598	100,00%	
Site de Marcillé	125 526	123 446	98,34%	Eau pour station
Site des Renfermis	189 445	186 210	98,29%	Eau pour station
Site de la Touche	147 986	140 927	95,23%	Eau pour station et déferrisation
Site de Caunay	101 363	97 405	96,10%	Eau pour station et traitement pesticides
Total des volumes (m3)	1 554 661	1 520 329	97,79%	

Les stations de production ont utilisé 34 332 m3 d'eau. Cette eau est nécessaire pour le fonctionnement des traitements du fer et des pesticides ainsi que pour les analyses d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore).

6) Volumes vendus et exportés

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2011 (m3)	Vendu en 2012 (m3)	Variation (%)
ARDILLEUX	15 543	17 940	15,4%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	143 730	131 193	-8,7%
CHEF-BOUTONNE	49 385	72 248	46,3%
COUTURE D'ARGENSON	29 833	32 282	8,2%
GOURNAY-LOIZE	87 495	71 017	-18,8%
LES ALLEUDS	20 712	21 505	3,8%
MAISONNAY	20 964	16 159	-22,9%
PAIZAY-LE-CHAPT	23 001	24 209	5,3%
TILLOU	57 692	63 598	10,2%
SIAEP DE FONTENILLE ST MARTIN	77 294	78 930	2,1%
SIAEP DE LOUBIGNE	7 223	14 489	100,6%
SIAEP DE MARCILLE	254 710	248 484	-2,4%
SIAEP DE ROM BOULEURE	311 405	372 489	19,6%
4B Distri (secteur Belle et Boutonne)	409 758	404 600	-1,3%
4B Distri (secteur Fosses)	14 780	31 169	110,9%
4B Distri (secteur St Etienne)	53 190	49 809	-6,4%
4B Distri (secteur Le Vert)	8 299	7 700	-7,2%
4B Distri (secteur Prissé)	40 027	43 819	9,5%
Volume total vendu aux adhérentes	1 625 041	1 701 640	4,7%

- Volumes mis en distribution sur les collectivités adhérentes :

Distribué sur	2011 (m3)	2012 (m3)	Variation (%)
ARDILLEUX	15 543	17 940	15,4%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	143 730	131 193	-8,7%
CHEF-BOUTONNE	155 552	150 459	-3,3%
COUTURE D'ARGENSON	29 833	32 282	8,2%
GOURNAY-LOIZE	87 495	71 017	-18,8%
LES ALLEUDS	20 712	21 505	3,8%
MAISONNAY	20 964	16 159	-22,9%
PAIZAY-LE-CHAPT	23 001	24 209	5,3%
TILLOU	57 692	63 598	10,2%
SE DE BELLE ET BOUTONNE	469 451	451 176	-3,9%
SIAEP DE FONTENILLE ST MARTIN	77 294	78 930	2,1%
SIAEP DE LOUBIGNE	85 328	82 289	-3,6%
SIAEP DE MARCILLE	254 710	248 484	-2,4%
SIAEP DE ROM BOULEURE	700 900	732 334	4,5%
4B Distri (secteur Fosses)	376 973	354 226	-6,0%
4B Distri Le Vert (la rese)	8 299	7 700	-7,2%
4B Distri St Etienne la Cigogne	53 150	49 809	-6,3%
4B Distri (secteur Prissé)	40 027	43 819	9,5%
Volume total mis en distri chez les adhérentes	2 620 654	2 577 129	-1,7%

7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m3)	2011	2012	Variations
Ressources propres	1 478 815	1 520 329	2,81%
Ressources collectivités adhérentes	995 253	906 349	-8,93%
Importations	244 301	244 482	0,07%
Total général	2 718 369	2 671 160	-1,74%

8) Longueur du réseau

- Extension de réseau

	2008	2009	2010	2011	2012
Extension de réseau (ml)	-	16 373	436	30 759	-

- Evolution du patrimoine du réseau

	2008	2009	2010	2011	2012	N / N-1
Longueur totale du réseau (km)	63 225	79 598	80 034	110 792	110 792	0,00%
Longueur d'adduction (ml)	2 800	2 800	2 800	28 513	28 513	0,00%
Longueur de distribution (ml)	60 425	76 798	77 234	82 279	82 279	0,00%
dont canalisation	60 250	76 623	77 059	82 104	82 104	0,00%
dont branchement	175	175	175	175	175	0,00%

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Fixation des tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m3 pour financement programme Re-Source
01/12/2009	0,01 €/m3 pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

10) Rémunération du prestataire

La rémunération de la société VEOLIA EAU/SAUR est calculée conformément au contrat de prestation de service et à son avenant :

01/01/2008	Contrat de prestation de service
01/01/2010	Avenant n°1: Evolution du nombre d'installations

La rémunération du prestataire était de 0,2197 €/m3 vendu pour l'année 2012.

11) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2011	2012
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	8,92	7,70
Prix mutualisé (€/m3)	0,2019	0,2032
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m3)	0,04165	0,047
1 centimes prog re-sources (€/m3)	0,01	0,01
1 centimes tx renouvellement (€/m3)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

12) Recettes d'exploitation

	2011	2012	Variation
Recettes de vente d'eau	1 169 567,19	1 217 990,95	4,14
dont abonnements	740 666,88	739 862,90	-0,11
Total recettes de vente d'eau	1 169 567,19	1 217 990,95	4,14

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

13) Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'Agence Régionale de Santé. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats de la surveillance de la qualité de l'eau :

		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire	Conformité bactériologique	22	22	100%
	Conformité physicochimique	34	34	100%
Surveillance du délégataire	Conformité bactériologique	56	56	100%
	Conformité physicochimique	100	100	100%

14) Protection des ressources en eau

- Liste des captages :

Indices d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	(%) en 2011	(%) en 2012
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 2	80%	80%
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 1	80%	80%
CHEF-BOUTONNE/Coupeaume 3	80%	80%
CHEF-BOUTONNE/Les Outres	100%	100%
FONTENILLE/La Scierie Lias	100%	100%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	100%	100%
FONTENILLE/Les Inchauds	100%	100%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	100%	100%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	100%	100%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	100%	100%
TILLOU/La Rivière Sud	80%	80%
SAINT GENARD/Marcillé	100%	100%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F2	80%	80%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	80%	80%
CAUNAY/La bouleure	80%	80%
PERIGNE/La Touche	80%	80%
PERIGNE/Le Boulassier	80%	80%
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	80%	80%

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

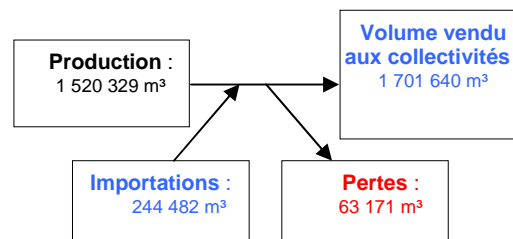
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource (calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
89%

15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
A	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % linéaire estimé du réseau de desserte	0	
	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
	mise à jour du plan au moins annuelle (1)	10	10
B	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	10	10
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	10
	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	0
C	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des branchements	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	0
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
	TOTAL	100	70

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

16) Performance du réseau



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau =

Volume vendu depuis les ressources 4B / Volume produit

Les achats aux autres services ne sont pas pris en compte car ils ne transitent pas par le réseau du 4B

	2008	2009	2010	2011	2012
Rendement réseau (%)	94,2%	94,2%	90,2%	93,4%	95,8%

- Indice des volumes non comptés =

(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable

- Indice linéaire de pertes en réseau =

Pertes (m³) / longueur du réseau hors branchements (km) / 365 jours

	2008	2009	2010	2011	2012
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	3,44	3,02	5,11	3,27	2,11

17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2012, aucun renouvellement du réseau de production n'a été effectué.

	2008	2009	2010	2011	2012
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	63 050	79 423	79 859	110 617	110 617
Renouvellement de réseau (ml)	1 080	530	2 934	-	-
Taux de renouvellement	1,71%	0,67%	3,67%	0,00%	0,00%

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,21 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés au cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux (HT)
Renouvellement d'équipements	7 468,11
Remplacement cloture du Forage des Renfermis (F2)	1 385,00
Renouvellement des pompes de reprise à la Station des Renfermis	27 322,00
Restructuration du réseau syndical	3 916 216,26
TOTAL	3 952 391,37

19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci

L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre (€)	2 440 256,39 €	2 700 456,69 €
Epargne brute annuelle (€)	392 431,97 €	395 183,72 €
Durée d'extinction de la dette (en année)	6,22	6,83
Recettes réelles	1 265 806,00	1 299 745,89
Dépenses réelles	873 374,03	904 562,17
Remboursements au cours de l'exercice	135 232,77	262 472,34
dont en intérêts	68 933,21	127 513,41
dont en capital	66 299,56	134 958,93

L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles

Les emprunts s'échelonnent jusqu'en 2030 soit sur une durée de 18 ans.

N'est pas compté dans les dépenses réelles le montant pris en charge en 2012 pour la construction du local administratif (382 643 €). Cette dépense ne sera pas récurrente et ne doit pas entrer dans le calcul de la durée d'extinction de la dette.

20) Amortissements réalisés

	2008	2009	2010	2011	2012
Montant de la dotation aux amortissements	157 375,10	155 734,95	145 719,13	145 241,53	335 819,64